

Communiqué de presse

Occupation éternelle, génocide et profits

Rapport du Rapporteur spécial dénonce les forces économiques derrière la destruction de la Palestine

«United Nations Human Rights», Office of the High Commissioner



Francesca Albanese
(Photo mad)

GENÈVE (3 juillet 2025) – Le génocide perpétré par Israël contre les Palestiniens est soutenu par un système d'occupation et de profits abusifs, a averti aujourd'hui un expert des Nations Unies dans un nouveau rapport¹ présenté au Conseil des droits de l'homme, qui révèle comment la cupidité et les

gains financiers des entreprises ont permis et légitimé la présence et les actions illégales d'Israël.

«Au cours des 21 derniers mois, alors que le génocide perpétré par Israël a dévasté la vie et les paysages palestiniens, la bourse de Tel Aviv a bondi de 213% (en dollars américains), accumulant 225,7 milliards de dollars de gains boursiers, dont 67,8 milliards rien que le mois dernier. Pour certains, le génocide est rentable»,

a déclaré *Francesca Albanese*,* rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967.

Le rapport de Mme Albanese expose l'infrastructure des entreprises qui profitent de l'économie d'occupation d'Israël et de sa transformation meurtrière en une économie de génocide.

Le rapport souligne comment la Palestine est devenue l'épicentre d'un règlement de comptes mondial, exposant l'incapacité des systèmes

commerciaux et juridiques internationaux à respecter les droits les plus fondamentaux de l'un des peuples les plus spoliés au monde.

«Les acteurs privés sont profondément impliqués dans le système d'occupation, d'apartheid et de génocide dans les territoires palestiniens occupés», a déclaré la Rapporteuse spéciale. «Depuis des décennies, la répression du peuple palestinien par Israël est soutenue par des entreprises qui sont pleinement conscientes des violations des droits humains et des crimes internationaux commis depuis des décennies, mais qui y restent indifférentes.»

Quarante-huit entreprises distinctes, ainsi que leurs sociétés mères, filiales, franchisés, licenciés et partenaires de consortium dans divers secteurs, sont identifiées dans le rapport du Rapporteur spécial, notamment des fabricants d'armes, des entreprises technologiques, des institutions financières et des entreprises de construction et d'énergie.

Mme Albanese a constaté que ces entités ont manqué à leurs responsabilités juridiques les plus élémentaires, qui consistent à user de leur influence pour mettre fin aux violations en cause ou à rompre leurs relations et se désengager. Au lieu de cela, elles ont traité l'entreprise illégale d'Israël dans le territoire palestinien occupé comme une activité économique ordinaire, ignorant délibérément les violations systématiques et documentées, alors même que les atrocités s'intensifiaient après le 7 octobre 2023.

* *Francesca P. Albanese* (née en 1977 à Ariano Irpino, Italie) est une juriste italienne spécialisée dans le droit international et les droits humains. Depuis 2022, elle est rapporteuse spéciale des Nations Unies pour les territoires palestiniens occupés. Mme Albanese a travaillé pendant dix ans comme experte en droits de l'homme pour les Nations Unies, notamment pour le Haut-Commissariat aux droits de l'homme et l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine au Proche-Orient. Au cours de cette période, elle a également conseillé des gouvernements nationaux et des acteurs de la société civile au Moyen-Orient, en

Afrique du Nord et dans la région Pacifique sur les droits de l'homme, leur mise en œuvre et leurs normes, en particulier en ce qui concerne les groupes vulnérables tels que les réfugiés et les migrants. Elle enseigne le droit international et les déplacements forcés dans des universités européennes et arabes (par exemple à l'*Issam Fares Institute* de l'Université américaine de Beyrouth) et intervient lors de congrès en tant qu'experte du conflit israélo-palestinien (Wikipedia).

Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967.

«Ces acteurs ont renforcé et étendu la logique coloniale israélienne de déplacement et de remplacement, et ce n'est pas un hasard», a déclaré le Rapporteur spécial. «C'est le rôle d'une économie conçue pour dominer, déposséder et effacer les Palestiniens de leur terre.»

Le rapport cite des entreprises qui fournissent des avions de combats F-35, des drones et des technologies de ciblage qui ont permis de larguer 85 000 tonnes de bombes sur Gaza, soit six fois la quantité larguée sur Hiroshima. Il met en évidence les géants de la technologie qui ont installé des centres de recherche et développement et des centres de données en Israël, utilisant les données palestiniennes pour la guerre de l'IA, alimentant ce que Mme Albanese appelle un «génocide en direct».

Le rapport pointe du doigt les géants de l'énergie qui ont alimenté le blocus israélien, tandis que les entreprises de construction ont continué à fournir les équipements qui ont réduit Gaza en ruines et empêché le retour et la reconstitution de la vie palestinienne.

Même des acteurs apparemment neutres – sites touristiques, supermarchés et universités – normalisent l'apartheid et l'effacement systématique de la vie palestinienne, selon le rapport de la rapporteuse spéciale.

«Ce rapport montre pourquoi le génocide perpétré par Israël se poursuit: parce qu'il est lucratif pour beaucoup», a déclaré Mme Albanese.

Elle a averti que les décisions de la *Cour internationale de justice* de 2024 et les mandats d'arrêt de la *Cour pénale internationale* (CPI) auraient dû mettre en garde tous les acteurs, y compris les entreprises.

«La gravité, le caractère structurel et la persistance des crimes et violations commis par Is-

raël ont déclenché une responsabilité *prima facie* de désengagement, que de nombreuses entreprises ont ignorée», a-t-elle déclaré. «L'obsession des entreprises pour des détails techniques et des violations isolées plutôt que de s'attaquer à l'illégalité structurelle de leurs liens avec l'occupation israélienne est hypocrite», a-t-elle déclaré.

Mme Albanese a exhorté les Etats membres à imposer un embargo total sur les armes, à suspendre les accords commerciaux et d'investissement et à tenir les entreprises responsables des violations du droit international.

«En attendant, les entreprises ne peuvent pas prétendre à la neutralité: elles sont soit partie de la machinerie à déraciner, soit partie de son démantèlement.»

«La Palestine est un miroir qui reflète les échecs moraux et politiques du monde», a-t-elle déclaré.

Rappelant les comptes à régler concernant la complicité des entreprises dans l'apartheid en Afrique du Sud et dans l'Allemagne nazie, Mme Albanese a déclaré que la Palestine représente aujourd'hui un moment décisif pour déterminer si les marchés mondiaux peuvent exister sans promouvoir et tirer profit de l'injustice et de l'impunité.

«Mettre fin à ce génocide nécessite non seulement l'indignation, mais aussi une rupture, un examen de conscience et le courage de démanteler ce qui le rend possible.»

Source: <https://www.ohchr.org/en/press-releases/2025/07/forever-occupation-genocide-and-profit-special-rapporteurs-report-exposes>, 3 juillet 2025

(Traduction de l'anglais «Point de vue Suisse»)

¹ <https://www.ohchr.org/en/documents/country-reports/ahrc5923-economy-occupation-economy-genocide-report-special-rapporteur>, 16 juillet 2025

